



**COMMUNICATION
DE LA MUNICIPALITE
AU CONSEIL COMMUNAL**

Vevey, le 24 avril 2017

C 15/2017

Conclusion de deux nouveaux emprunts d'un montant total de vingt millions de francs

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Au 31 décembre 2016, la dette communale s'élevait à CHF 193'912'500.— au total, décomposée de la manière suivante :

- emprunts à court terme CHF 65'000'000.—
- emprunts à long terme CHF 128'912'500.—

Au vu de la situation extrêmement favorable des taux d'intérêts sur le marché des capitaux et afin de consolider une partie des emprunts à court terme (durée inférieure à 12 mois) pour se prémunir d'une future hausse annoncée des taux à long terme, la Municipalité a décidé de souscrire deux nouveaux emprunts d'un montant total de vingt millions de francs aux conditions suivantes :

- a) Prêteur : Caisse de pensions Migros
 - Montant de l'emprunt : CHF 15'000'000.—
 - Taux d'intérêt : 0,625% l'an
 - Durée ferme : 10 ans
 - Valeur : 13 avril 2017
 - Échéance : 13 avril 2027

- b) Prêteur : Caisse de pensions de la Confédération PUBLICA
 - Montant de l'emprunt : CHF 5'000'000.—
 - Taux d'intérêt : 0,65% l'an
 - Durée ferme : 10 ans
 - Valeur : 13 avril 2017
 - Échéance : 13 avril 2027

Les 10 et 13 avril 2017, vingt millions d'emprunts à court terme sont arrivés à échéance et n'ont pas été renouvelés suite à cette opération de consolidation.

Ainsi adopté en séance de Municipalité, le 24 avril 2017.

Au nom de la Municipalité
la Syndique le Secrétaire

  
Elina Leimgruber Grégoire Halter